

ODOXA

L'Opinion tranchée

Regard des actifs sur la santé au travail

Sondage réalisé pour



Service aux Entreprises
pour la Santé au Travail

Méthodologie



Recueil

Enquête réalisée auprès d'un échantillon de Français interrogés par internet du 7 au 9 mai 2019.



Echantillons

Echantillon de 629 actifs, issu d'un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus

La représentativité de l'échantillon est assurée par la méthode des quotas appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, niveau de diplôme et profession de l'interviewé après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Précisions sur les marges d'erreur

Chaque sondage présente une incertitude statistique que l'on appelle marge d'erreur. Cette marge d'erreur signifie que le résultat d'un sondage se situe, avec un niveau de confiance de 95%, de part et d'autre de la valeur observée. La marge d'erreur dépend de la taille de l'échantillon ainsi que du pourcentage observé.

Taille de l'Echantillon	Si le pourcentage observé est de ...					
	5% ou 95%	10% ou 90%	20% ou 80%	30% ou 70%	40% ou 60%	50%
100	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10,0
200	3,1	4,2	5,7	6,5	6,9	7,1
300	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
400	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
500	1,9	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600	1,8	2,4	3,3	3,7	4,0	4,1
800	1,5	2,5	2,8	3,2	3,5	3,5
900	1,4	2,0	2,6	3,0	3,2	3,3
1 000	1,4	1,8	2,5	2,8	3,0	3,1
2 000	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,2
3000	0,8	1,1	1,4	1,6	1,8	1,8

Lecture du tableau : Dans un échantillon de 1000 personnes, si le pourcentage observé est de 20% la marge d'erreur est égale à 2,5% : le pourcentage réel est donc compris dans l'intervalle [17,5 ; 22,5].

Synthèse détaillée (1/3)

Touchés par un problème de santé lié au travail, 82% des actifs iraient voir leur médecin traitant plutôt que le médecin du travail, considéré plus comme un contrôleur qu'un conseiller

6 actifs sur 10 ont déjà été concernés par des douleurs et troubles musculo-squelettiques liés à leur travail

Les troubles musculo-squelettiques (TMS) représentent un enjeu essentiel de santé publique. Ces pathologies, engendrées par des gestes répétitifs, efforts physiques ou postures inconfortables et qui lèsent les articulations, tendons, nerfs et muscles, représentaient en 2015 87% des maladies professionnelles reconnues par le régime général de la Sécurité sociale*.

Notre sondage atteste d'une situation critique, sinon alarmante. Pas moins de 6 actifs sur 10 (58%) sont touchés par ce problème, déclarant souffrir ou avoir déjà souffert de douleurs et TMS (dos, bras, poignet...) liés à leur travail.

Tous les secteurs d'activité sont concernés de quelques manières mais certaines atteintes sont spécifiques à certains métiers plus difficiles. De fait, les ouvriers (77%) sont logiquement la catégorie la plus touchée par les troubles musculo-squelettiques.

Les actifs se sentent plutôt bien informés sur la santé au travail, mais ce niveau de connaissance est tout à fait perfectible

En matière de santé au travail en général, les actifs s'estiment majoritairement bien informés (56%). Dans le détail, 58% déclarent être bien informés sur « les bons gestes et mesures préventives à adopter » dans l'exercice de leur activité professionnelle et 55% sur « les risques auxquels ils sont exposés ».

Si ces chiffres reflètent un niveau de connaissance plutôt bon, il est cependant tout à fait perfectible. Les actifs se déclarant « très bien » informés sur ces aspects de santé au travail ne sont en effet que 13% à 16% seulement, témoignant d'un manque de connaissance précise.

*Chiffres consultables sur le site internet de Santé publique France, dossier thématique sur les TMS

Synthèse détaillée (2/3)

Par ailleurs, les femmes sont moins nombreuses que les hommes (10 à 11 points de moins) à s'estimer bien informées s'agissant des risques auxquelles elles sont exposées (50% vs 60%) et des bons gestes à adopter dans leur travail (53% vs 64%).

De même, les plus jeunes actifs ne semblent pas avoir été spécialement sensibilisés à ces thématiques de santé au travail : seuls 9% des actifs âgés de 18 à 24 ans se disent très bien informés sur les bons gestes à adopter dans leur travail, soit 2 fois moins que les actifs plus âgés, alors même qu'il serait bénéfique d'adopter de bonnes habitudes dès le début de sa carrière pour réduire le risque de développer des TMS.

Enfin, sans doute parce que les TMS sont davantage associés aux métiers plus manuels et physiques plutôt qu'au travail de bureau, les ouvriers et employés (61%) affichent un niveau de connaissance des bons gestes supérieur à celui des cadres et professions intellectuelles supérieures (53%).

La « médecine du travail » évoque aux actifs plutôt un service de contrôle que de conseil...

La médecine du travail est une spécialité médicale qui a pour but d'éviter toute dégradation de la santé des travailleurs, du fait de leur travail. Elle a pour rôle de surveiller les conditions d'hygiène sur le lieu de travail, de prévenir les risques, mais aussi de suivre l'état de santé des travailleurs et jouer un rôle de conseil pour l'employeur et les employés.

Si le terme « médecine du travail » est familier pour toute personne active, le rôle de ce service ne semble pas bien connu de chacun.

Interrogés sur ce que leur évoque « la médecine du travail », les actifs dépeignent davantage la médecine du travail comme un « contrôleur » plutôt qu'un conseiller. Ainsi, 59% d'entre eux affirment que la médecine du travail évoque chez eux « un service de contrôle des conditions de travail dans les entreprises », tandis que 40% y voient « un service de conseil aux entreprises et salariés ».

Le résultat est d'autant plus marqué auprès des ouvriers (les plus touchés par les TMS) : les deux-tiers d'entre eux (65%) perçoivent la médecine du travail comme un service de contrôle. Seuls les cadres sont une courte majorité de 53% à y voir plutôt un service de

conseil

Synthèse détaillée (3/3)

...et n'est pas identifiée comme un interlocuteur en cas de problème de santé lié au travail

Nous avons souhaité savoir quelle serait la réaction des actifs s'ils souffraient de problèmes de santé lié à leur travail et leur avons demandé vers quel interlocuteur ils se tourneraient dans une telle situation.

Le résultat est sans appel. Entre médecin traitant et médecine du travail, le choix des actifs est très clair : 82% d'entre eux auraient le réflexe de s'adresser à leur médecin traitant, contre 17% seulement qui contacteraient la médecine du travail.

Ce chiffre renforce les enseignements sur ce rôle de contrôle plutôt que de conseil attribué au médecin du travail pourtant expert des situations professionnelles pathogènes et soumis comme les autres médecins au secret médical. Il n'est pas spontanément « celui à qui l'on parle », alors même que le suivi des salariés fait bien parti de ses attributions.

Santé au travail : un enjeu de santé publique mais aussi un fort enjeu économique

Enjeu de santé publique, la santé au travail et notamment les TMS sont aussi un défi pour les employeurs et les salariés. Les TMS constituent la première cause de journées de travail perdues du fait des arrêts de travail, avec la perte, en 2015, de plus de dix millions de journées de travail*.

Le coût économique de l'absentéisme est réel et les actifs en ont conscience : plus de 3 actifs sur 4 (79%) pensent que l'absentéisme a un fort impact économique sur les entreprises en France. Parmi eux, ils sont même un quart à estimer que cet impact économique est « très fort », un avis partagé plus encore par les chefs d'entreprises/indépendants (38%).

Adeline Leblond-Marro

**Chiffres consultables sur le site internet de Santé publique France, dossier thématique sur les TMS*

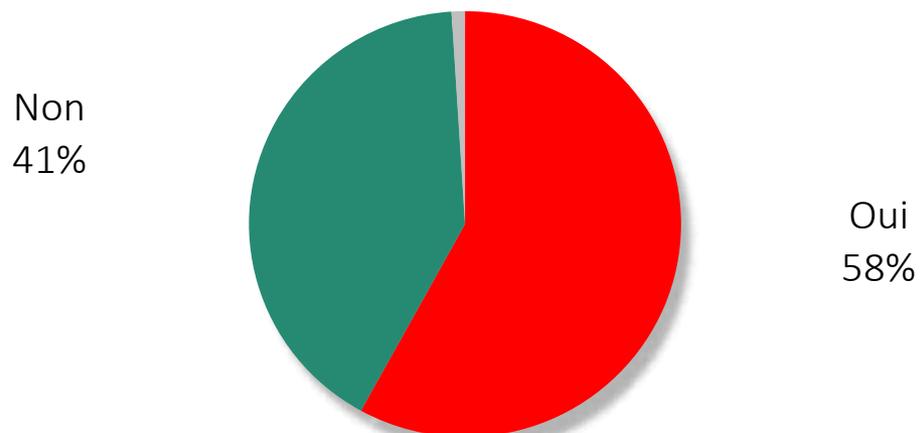


Résultats du sondage

Près de 6 actifs sur 10 déclarent souffrir de douleurs/TMS liés à leur travail



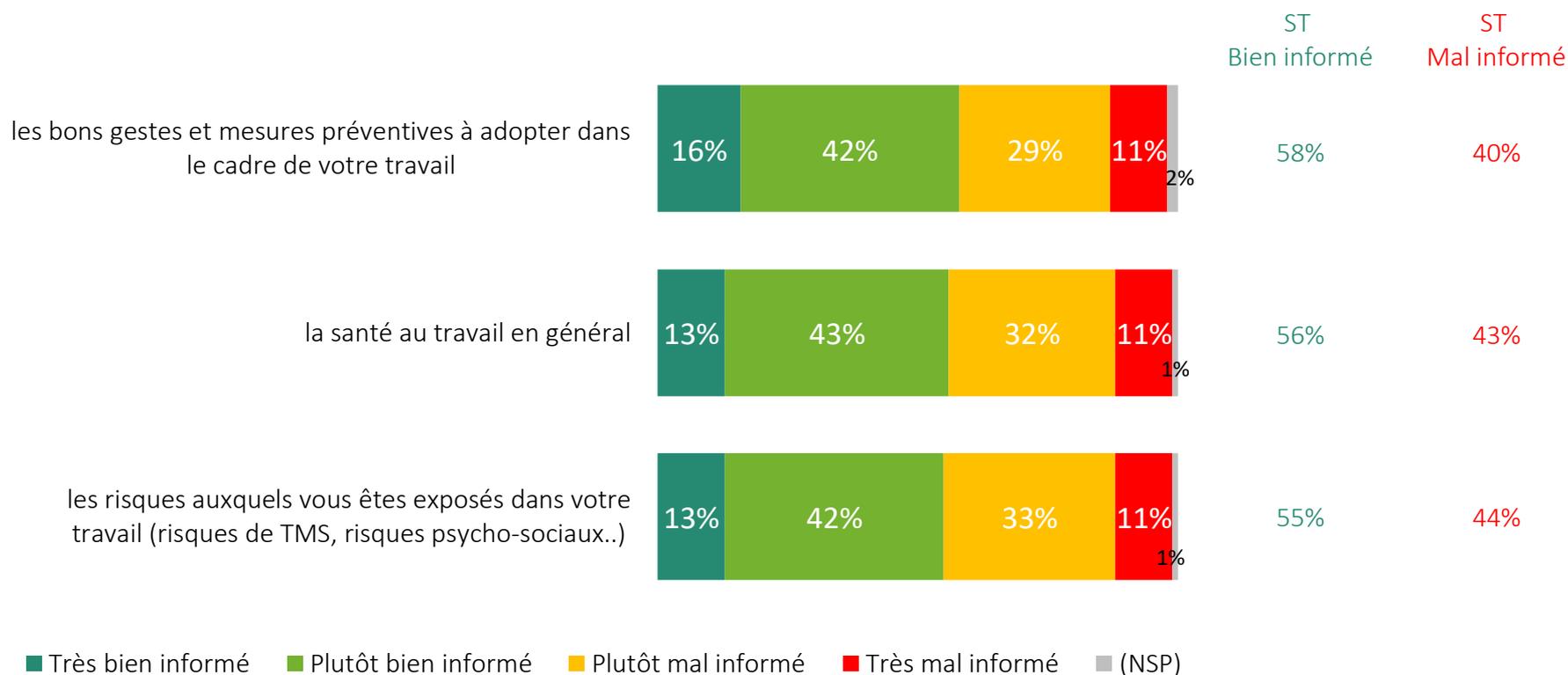
Souffrez-vous ou avez-vous déjà souffert de douleurs / troubles musculo-squelettiques (dos, bras, poignets...) liés à votre travail ?



Santé au travail : les actifs ont le sentiment d'être plutôt bien informés, mais ce niveau de connaissance est perfectible



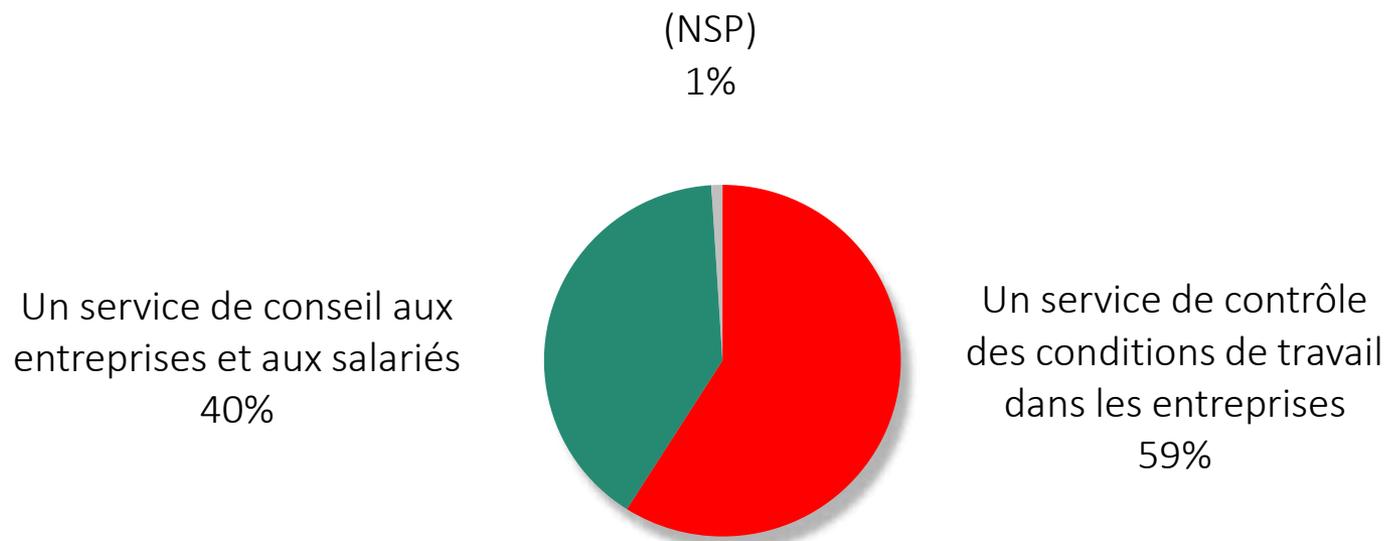
Diriez-vous que vous vous sentez très bien, plutôt bien, plutôt mal ou très mal informé sur :



La « médecine du travail » leur évoque plutôt un service de contrôle...



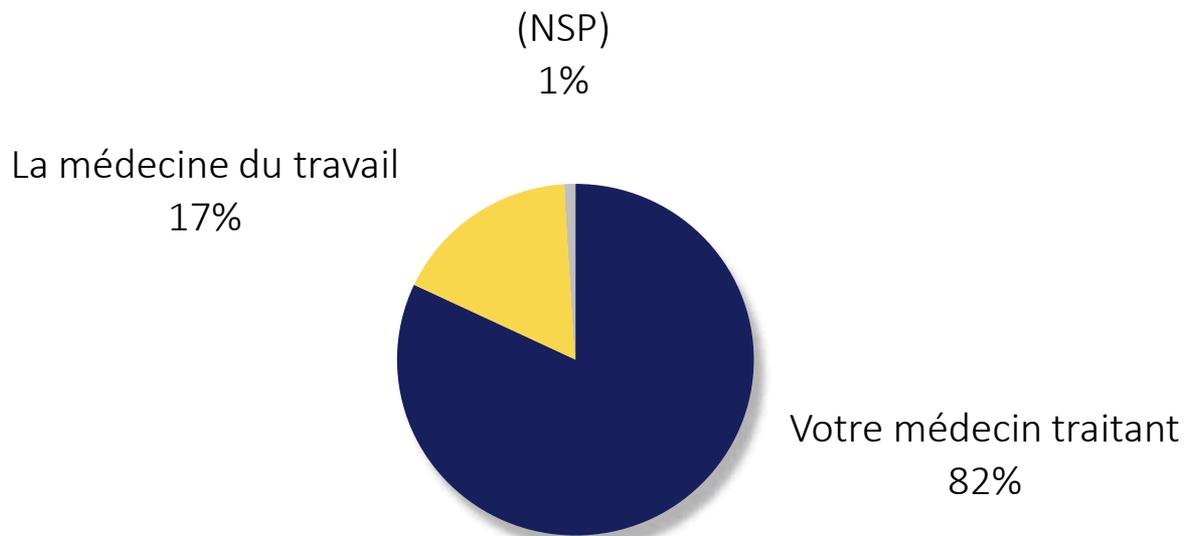
Lorsque l'on vous parle de « médecine du travail », cela vous évoque plutôt ...



...qu'ils n'identifient pas comme un interlocuteur vers qui se tourner
s'ils souffraient de problèmes de santé lié à leur travail



Si vous souffriez de problèmes de santé liés à votre travail, vous tourneriez-vous plutôt vers...



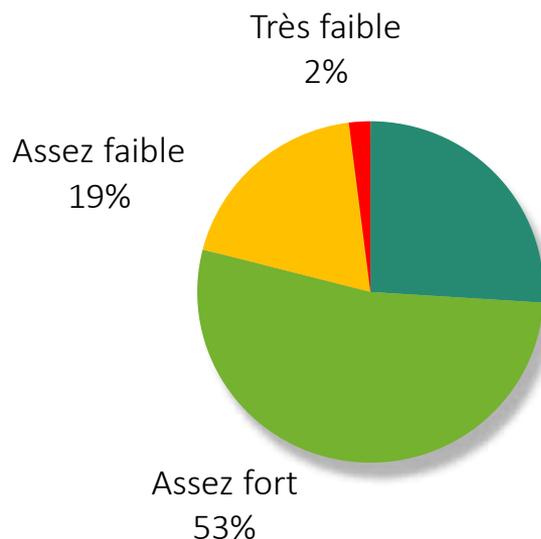
Un enjeu de santé publique avant tout.. mais les actifs s'accordent pour reconnaître que l'absentéisme représente aussi un enjeu économique



Diriez vous que l'absentéisme a un très fort, assez fort, assez faible ou très faible impact économique sur les entreprises françaises ?

ST Impact économique faible :
21%

ST Impact économique fort :
79%



➤ 38% pour les indépendants/chefs d'entreprise